

Les exportations d'armes françaises à l'Arabie saoudite

◆ Mai 2022 ◆



Photo by Md Masum Musfique on Unsplash



PARIS ADVANCED RESEARCH CENTER

Table des matières

1.	Introduction.....	1
2.	Les tendances des trente dernières années.....	1
3.	L'Arabie saoudite : grand client de la France ?	4
3.1.	Les chiffres clés	4
3.2.	Les années 2010 : une décennie charnière	5
3.3.	Contexte explicatif de la région du Moyen-Orient	6
3.4.	Les équipements militaires vendus par la France à l'Arabie saoudite.....	7
4.	Les controverses.....	8
4.1.	L'Arabie saoudite, accusée de violation du droit international humanitaire	9
4.2.	La France, complice de ces violations ?	9
4.3.	La position de l'Union européenne.....	13
4.4.	La réaction de l'Organisation de la coopération islamique	14
5.	La réponse de l'État français.....	15
5.1.	Une certaine opacité des rapports au Parlement ?	16
5.2.	Des ventes d'armes à l'Arabie saoudite en baisse	16
6.	Conclusion	17
7.	Bibliographie.....	19
7.1.	Documents officiels	19
7.2.	Articles journalistiques	19
7.3.	Médiagraphie	22

Liste des abréviations

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)

Action sécurité éthique républicaine (ASER)

Camion équipé d'un système d'artillerie (CAESAR)

Direction du Renseignement militaire (DRM)

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH)

Ligue des droits de l'homme (LDH)

Missile d'infanterie léger antichar NATO (Missile Milan)

Observatoire des armements (OBSARM)

Organisation de la Coopération Islamique (OCI)

Organisation des Nations unies (ONU)

Organisation non gouvernementale (ONG)

Saudi-French Military Contract (SFMC)

Sisters Arab Forum for Human Rights (SAF)

Traité sur le commerce des armes (TCA)

Union européenne (UE)

1. Introduction

La France est une puissance moyenne avec des ambitions mondiales. La technologie de ses armes la positionne dans le haut rang des industries de défense, ce qui l'amène à vendre ses produits français à des pays partenaires voulant les acquérir. Les exportations de défense françaises répondent à des motivations politico-stratégiques comme un instrument de sa politique étrangère et de défense, à des motivations économiques afin de s'affirmer et se positionner sur le marché concurrentiel mondial et à des motivations industrielles pour préserver et développer sa base industrielle et technologique de défense. Ces motivations sont fortement imbriquées les unes aux autres¹.

De manière plus générale, les exportations d'armes françaises – à des pays du Moyen-Orient – suscite des débats de société, sur leur utilité, sur leur finalité et qui se trouvent parfois au cœur de séquences diplomatiques tendues – comme la rupture du contrat d'achat de sous-marins français par l'Australie en septembre 2021. Ces exportations sont essentielles pour la France puisqu'elles permettent d'affirmer à l'échelle mondiale son savoir-faire français en matière d'armements².

Dans ce rapport, nous allons évoquer la présentation historique et des données concernant les exportations d'équipements militaires français et de ses clients. Cela va permettre de saisir l'évolution que celles-ci ont connu sur les dernières décennies et la place de la France sur le marché mondial.

2. Les tendances des trente dernières années

Depuis la fin de la guerre froide en 1991, l'évolution des exportations françaises d'armement est cyclique avec un montant moyen minimal autour des 4 milliards d'euros par an³.

Le graphique ci-dessous illustre les deux éléments expliquant ces phénomènes conjoncturels :

- La signature de grands contrats qui génèrent des pics de livraisons.
- Un environnement favorable aux exportations, avec une demande soutenue de la part des pays importateurs depuis le début des années 2010.

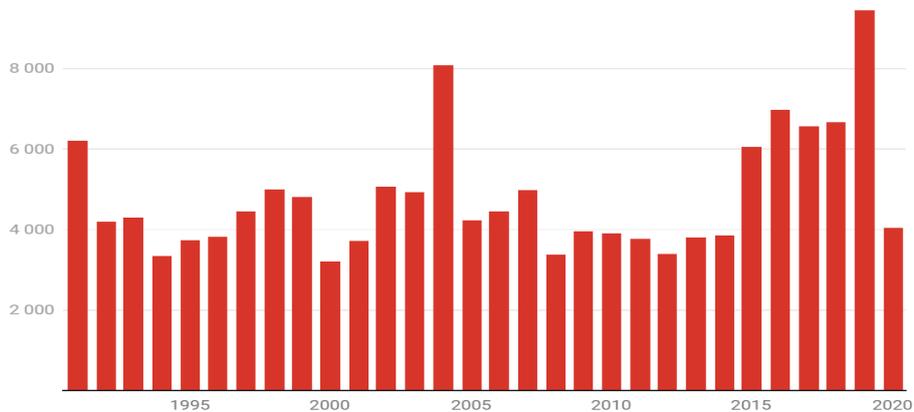
¹ Josselin Droff, Julien Malizard, « En graphiques : les exportations d'armes françaises », *The Conversation*, 5 janvier 2022. <https://theconversation.com/en-graphiques-les-exportations-darmes-francaises-173864> (Consulté le 15 février 2022)

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

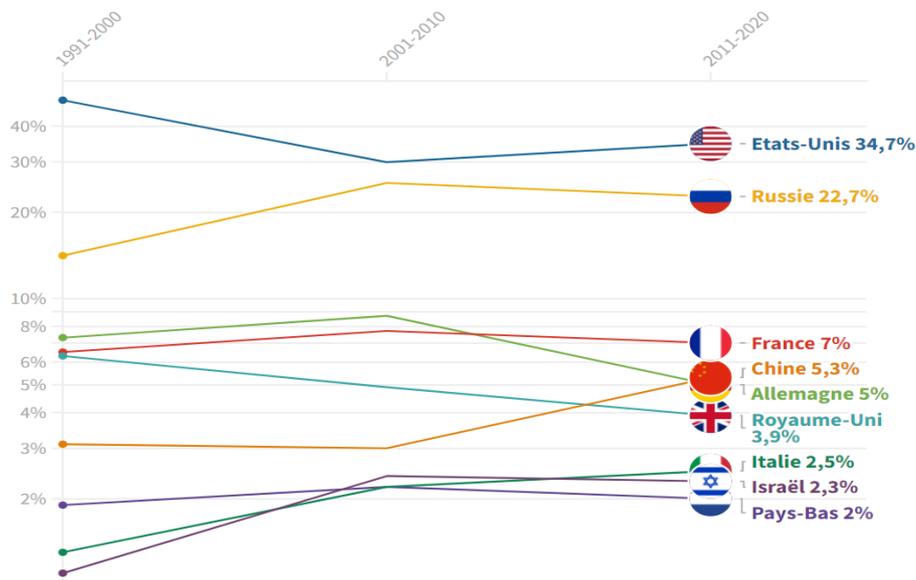
Montant des livraisons d'armes françaises à l'export depuis 1991

En millions d'euros prenant en compte l'inflation.



Graphique: Youenn Madec • Source: Rapport au Parlement/INSEE

Si en 1991, la France était en quatrième position des pays exportateurs d'armes, elle va rapidement au début des années 2000 devenir le troisième pays vendeur d'armes mondial devant l'Allemagne, malgré une stabilisation de ses ventes d'armes avec une part de marché en moyenne de 7% sur les trente dernières années. Comme le montre le graphique ci-dessous, elle est donc très largement derrière les États-Unis (plus de 38% en moyenne) et la Russie (près de 20% en moyenne) qui dominent le classement depuis 1991⁵.



Classement des pays exportateurs d'armes

En pourcentage de part de marché

Source : SIPRI 5

⁴ Ibid.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

En ce qui concerne les clients de la France, depuis 1991, les principaux clients proviennent du Proche et Moyen-Orient (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Égypte et Qatar) avec en moyenne plus de 25% des exportations destinées à l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, comme indiqué dans l'infographie ci-dessous. Cette demande s'explique par une hausse en matière de dépenses de défenses en Asie et au Proche et Moyen-Orient. Ces deux régions ont besoin de matériels de défense étrangers puisqu'elles ne disposent pas des compétences nécessaires pour les fabriquer. À l'inverse, les budgets de défense dans les pays occidentaux sont davantage contraints, voire orientés à la baisse⁷.

Principaux clients de la France

Part des exportations d'armes françaises par pays

1991-2020

France vers :

- 1 Arabie saoudite 16,83%
- 2 Émirats arabes unis 10,81%
- 3 Inde 6,99%
- 4 Égypte 5,38%
- 5 Qatar 5,11%
- 6 États-Unis 3,77%
- 7 Grèce 3,35%
- 8 Royaume-Uni 3,27%
- 9 Pakistan 3,06%
- 10 Singapour 2,61%



Source : Rapport au Parlement ³

Aujourd'hui, le modèle économique de la France se caractérise de plus en plus par une dépendance vis-à-vis des exportations d'armes qui se concentrent sur un nombre restreint de pays comme l'Arabie saoudite qui est un des principaux et plus importants clients de la France ces dernières années⁹.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

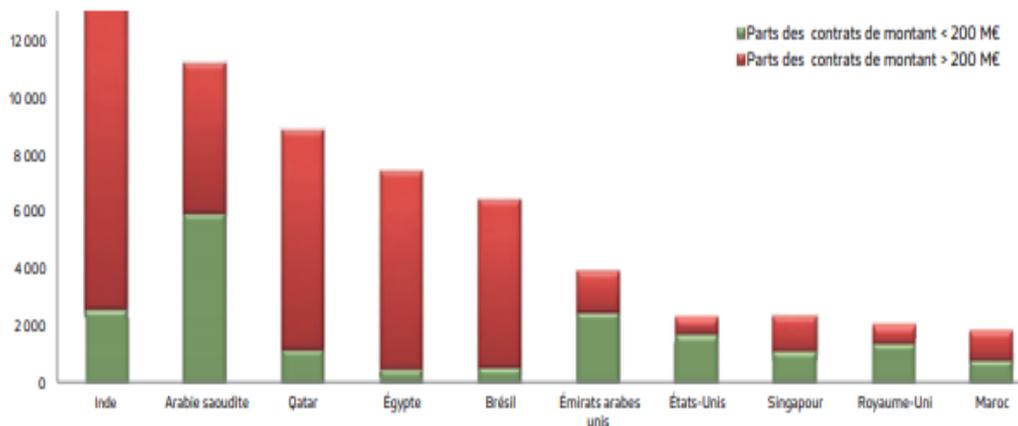
⁹ *Ibid.*

3. L'Arabie saoudite : grand client de la France ?

3.1. Les chiffres clés

Le vendredi 12 octobre 2018, le président de la République française, Emmanuel Macron, a été interrogé dans un entretien accordé à France 24 sur les ventes d'armes à Riyad, capitale de l'Arabie saoudite. Il avait affirmé que l'Arabie saoudite n'était pas « *un grand client aujourd'hui de la France dans quelque domaine que ce soit* »¹⁰. Pourtant, le graphique "Les principaux clients de la France sur la période 2008 - 2017 (en M€)", ci-dessous, nous montre bien que l'Arabie saoudite a été le deuxième acheteur d'armements français entre 2008 et 2017, derrière l'Inde et devant le Qatar, avec 11,1 milliards d'euros de contrats selon le rapport du parlement publié en juillet 2018¹¹.

Les principaux clients de la France sur la période 2008 -2017 (en M€)



Source DGA/DI

12

Cela se confirme d'autant plus avec le rapport parlementaire, émis le 2 juin 2021, dans lequel l'Arabie saoudite est devenue le premier client de la France avec des commandes d'un montant de 703 millions d'euros. Par ailleurs, la France devient le troisième fournisseur après les États-Unis et le Royaume-Uni de celui-ci en matière d'armements¹³.

¹⁰ Guillaume Daudin, Daphné Benoît, « L'Arabie saoudite "pas un grand client de la France" ? C'est le deuxième en matière d'armement », *AFP*, 12 octobre 2018. <https://factuel.afp.com/larabie-saoudite-pas-un-grand-client-de-la-france-cest-le-deuxieme-en-matiere-darmement> (Consulté le 23 février 2022)

¹¹ Ministère des armées, « Rapport au Parlement 2018 sur les exportations d'armement de la France », 4 juillet 2018. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000683.pdf> (Consulté le 22 février 2022)

¹² *Ibid.*

¹³ Ministère des armées, « Rapport au Parlement 2021 sur les exportations d'armement de la France », 2 juin 2021. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/280174.pdf> (Consulté le 28 février 2022)

Depuis 2008, le marché saoudien représente 13,5% du total de ventes d'armes françaises, soit un peu plus d'un milliard d'euros par an. Cela constitue une part importante et non négligeable pour le secteur de l'armement français¹⁴. De plus, la France voit ses commandes d'armements de la part de l'Arabie saoudite rapidement augmenter au début de la décennie 2010¹⁵.

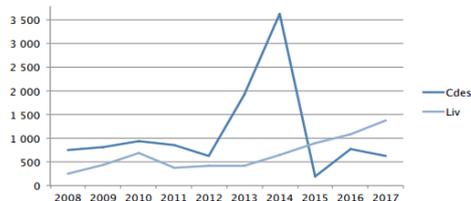
3.2. Les années 2010 : une décennie charnière

Nous observons, dans le rapport parlementaire sur les exportations d'armements de 2018 et 2021, que les livraisons d'armement à l'Arabie saoudite sont stables entre 2008 et 2013. Cependant, ces livraisons ont depuis connu une hausse pour atteindre 1,38 milliard d'euros d'armement livrés au Royaume en 2017, sur un total de 6,7 milliards, ce qui en fait le deuxième plus gros client de la France dans ce secteur. Par la suite, ces livraisons ont stagné entre 2017 et 2019 avant de fortement chuter courant 2020 pour atteindre le seuil en dessous des 500 millions d'euros¹⁶.

Pour ce qui est des commandes, depuis 2014, elles ont connu une hausse exponentielle pour atteindre à cette même année un pic à plus de 3,5 milliards d'euros avant de retrouver un seuil oscillant sous le milliard d'euros entre 2015 et 2020¹⁷.

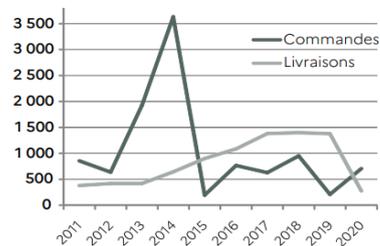


ARABIE SAOUDITE



Évolution des commandes/livraisons
2008-2017

(en millions d'euros courants)



Évolution des commandes / livraisons
2011-2020

(en millions d'euros courants)

Source : Rapport au Parlement 2018 et 2021 sur les exportations d'armement de la France

18

¹⁴ Julien Guillot, Savinien de Rivet, « Que représentent les exportations d'armes françaises vers l'Arabie Saoudite ? », *Libération*, 24 octobre 2018. https://www.liberation.fr/planete/2018/10/24/que-representent-les-exportations-d-armes-francaises-vers-l-arabie-saoudite_1687439/ (Consulté le 28 février 2022)

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Ministère des armées, « Rapport au Parlement 2018 sur les exportations d'armement de la France », 4 juillet 2018. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000683.pdf> (Consulté le 02 mars 2022)

Ministère des armées, « Rapport au Parlement 2021 sur les exportations d'armement de la France », 2 juin 2021. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/280174.pdf> (Consulté le 02 février 2022)

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

Toujours selon ce rapport parlementaire, sur 6,9 milliards d'euros de commandes mondiales à la France en 2017, l'Arabie saoudite s'est placée en 4^{ème} position (626 millions d'euros) et en 2020, sur les 4,8 milliards d'euros de commandes mondiales à la France, ce pays s'est placée en 1^{ère} position (703 millions d'euros). Malgré une baisse du volume total de 2,1 milliards d'euros de commandes à la France entre 2017 et 2020, l'Arabie saoudite a vu ses dépenses peu augmenter de 77 millions d'euros en matière d'achat d'armement à la France entre 2017 et 2020¹⁹.

3.3. Contexte explicatif de la région du Moyen-Orient

Le pic atteint en 2014 de plus 3,5 milliards d'euros de commandes d'armement par l'Arabie saoudite à la France et qui en fait un de ses clients fidèles, peut être expliqué par la volonté du royaume pétrolier de renouveler des armes et des équipements plus modernes afin de lutter contre les menaces auxquelles le pays peut faire face, dans un contexte où la région du Moyen-Orient se trouve déstabilisée, en proie à des conflits multiples²⁰.

Ainsi, en 2014, l'Arabie saoudite rejoint la coalition internationale menée par les États-Unis en Irak et en Syrie pour lutter contre la menace terroriste, en contrôlant et en endiguant l'expansion des djihadistes salafistes de l'État islamique, qui contrôlaient une grande partie du territoire syrien et irakien²¹. Par ailleurs, c'est la guerre au Yémen, toujours en cours, où l'Arabie saoudite joue un rôle principal comme acteur belligérant²².

En effet, le Yémen connaît une guerre depuis septembre 2014 où intérêts économiques et politiques, jeux multiples d'alliances et combats et bombardements s'y déroulent. Le pays constitue un maillon important dans un conflit régional plus vaste. En effet, cette guerre prend ses racines en 2011. Les États de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont aux prises avec ce qu'on appellera plus tard le « Printemps arabe ». Comme en Tunisie, en Égypte, en Libye ou au Yémen, des manifestations populaires visent le régime en place. Le président yéménite Ali Abdallah Saleh, au pouvoir depuis plus de trente ans (1978 - 2011), est contraint de céder sa place. Son adjoint Abd Rabbo Mansour Hadi est chargé de conduire la transition vers un régime plus démocratique. Toutefois, le processus se révélera chaotique et les mécontentements sont nombreux. Une Conférence du Dialogue National (mars 2013 - janvier 2014) propose de faire du Yémen une fédération composée de six provinces mais cette offre ne fait qu'exacerber les tensions. Les chiïtes zaydites, connus aussi sous le nom des « Houthis », ont activement pris fait et cause pour le « printemps yéménite » et lancent l'offensive en s'emparant de la capitale, Sanaa, et d'une grande partie du pays. Le Yémen plonge alors dans

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ ATS, « Les exportations d'armes vers le Moyen-Orient progressent », *Le Temps*, 08 mars 2020. <https://www.letemps.ch/monde/exportations-darmes-vers-moyenorient-progressent> (Consulté le 07 mars 2022)

²¹ Sébastien Compagnon, « Qui fait quoi dans la coalition internationale contre Daech ? », *Le Parisien*, 20 juillet 2016. <https://www.leparisien.fr/international/qui-fait-quoi-dans-la-coalition-internationale-contre-daech-20-07-2016-5982103.php> (Consulté le 07 mars 2022)

²² France 24, « L'Arabie saoudite forme une coalition islamique anti-terroriste de 34 pays », *France 24*, 15 décembre 2015. <https://www.france24.com/fr/20151215-riyad-arabie-saoudite-coalition-anti-terroriste-34-pays-ei-iran-irak-etat-islamique> (Consulté le 07 mars 2022)

une guerre civile. En fuite, le nouveau président Mansour Hadi trouve refuge à Riyad en Arabie saoudite. Le fief des chiïtes houthistes est situé à la frontière saoudienne, dans les plateaux montagneux du nord-ouest du Yémen. Les chiïtes ont dominé pendant de nombreux siècles la vie politique et culturelle du Yémen du Nord en se sentant tout de même marginalisés. Pour mener à bien leur insurrection, ils n'hésitent pas à s'allier avec leur ancien ennemi, le président déchu Ali Abdallah Saleh, au point où cette alliance prend fin et que Saleh soit tué par les houthistes en décembre 2017²³.

C'est pourquoi, en 2015, l'Arabie saoudite décide d'intervenir militairement pour arrêter les houthistes. Officiellement, l'objectif est de rétablir dans ses fonctions le président Mansour Hadi. Toutefois, ce grand pays sunnite craint surtout de voir l'Iran, grand pays chiïte, menacer ses frontières en raison de son alliance avec les chiïtes houthistes situés au Yémen. Derrière la coalition saoudienne sont alignés la plupart des pays arabes sunnites, mais aussi des pays occidentaux, qui fournissent des armes comme la France et le Royaume-Uni et du renseignement militaire, provenant des États-Unis, à Riyad²⁴.

3.4. Les équipements militaires vendus par la France à l'Arabie saoudite

C'est dans ce contexte global régional où l'Arabie saoudite intervient sur différentes scènes directement ou indirectement que la France voit ses livraisons d'armement à Riyad en hausse. Ainsi, en 2014, est signé le contrat « Donas », d'un montant de 3 milliards de dollars²⁵, qui prévoit la livraison de 75 équipements militaires français différents, comme des hélicoptères Cougar d'Airbus, des camions équipés d'un système d'artillerie (CAESAR) de Nexter, des blindés VAB Mk2 de RTD, ou encore des missiles Milan (missile d'infanterie léger antichar NATO) et des corvettes, financés par l'Arabie saoudite pour en faire don officiellement au Liban²⁶.



Aérospatiale AS532 Cougar

27

²³ « Trois minutes pour tout comprendre sur la guerre au Yémen », *YouTube*, 7 décembre 2018. https://www.youtube.com/watch?v=ayvbmjYrdDg&ab_channel=LeTemps (Consulté le 07 mars 2022)

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Elvina Pothelet, « Contrat d'armement Donas : la France livrera l'Arabie Saoudite, en violation du droit ? », *Libération*, 14 mars 2016. https://www.liberation.fr/debats/2016/03/14/contrat-d-armement-donas-la-france-livrera-l-arabie-saoudite-en-violation-du-droit_1439527/ (Consulté le 08 mars 2022)

²⁶ Antoine Izambard, Vincent Lamigeon, « Les mauvais comptes de la France en Arabie saoudite », *Challenges*, 3 juillet 2017. https://www.challenges.fr/entreprise/defense/les-mauvais-comptes-de-la-france-en-arabie-saoudite_484209 (Consulté le 08 mars 2022)

²⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/A%C3%A9rospatiale_AS532_Cougar#/media/Fichier:Eurocopter_AS-532UL_Cougar_France_-_Army_AN0633007.jpg (Consulté le 08 mars 2022)



Camion équipé d'un système d'artillerie (CAESAR)

28



Missile MILAN

29

Finalement, Riyad a repris ce contrat en le rebaptisant *Saudi-French Military Contract* (SFMC)³⁰. Cependant, selon des salariés de l'industrie française de l'armement, le matériel vendu avait été dès l'origine conçu pour les conditions montagneuses du Yémen et suggèrent qu'au moment de la signature du contrat en 2014, l'Arabie saoudite avait déjà prévu de les utiliser pour la guerre au Yémen³¹.

Ainsi, entre 2012 et 2015, plus de 130 canons automoteurs CAESAR ainsi que des frégates sont vendus à la monarchie saoudienne par la France. En 2018, 79 navires fabriqués par l'entreprise française Chantier Naval Couach sont livrés aux garde-côtes saoudiens³². Toutefois, les ventes d'équipements militaires par la France à l'Arabie saoudite ont suscité des débats et des controverses au niveau national et également à l'échelle globale.

4. Les controverses

Il est souvent argué par les industriels que si la France ne vend pas d'armes à un pays donné, d'autres États le feront à sa place. Pour autant, les ventes d'armes françaises alimentent un débat moral, politique et juridique exigeant³³.

²⁸ <https://www.defense.gouv.fr/fre/terre/mediatheque/phototheque2/equipement/caesar> (Consulté le 08 mars 2022)

²⁹ https://en.wikipedia.org/wiki/MILAN#/media/File:Tag_der_Bundeswehr_Jagel_2019_HJL_13_noBG.png (Consulté le 08 mars 2022)

³⁰ Antoine Izambard, Vincent Lamigeon, « Les mauvais comptes de la France en Arabie saoudite », *Challenges*, 3 juillet 2017. https://www.challenges.fr/entreprise/defense/les-mauvais-comptes-de-la-france-en-arabie-saoudite_484209 (Consulté le 08 mars 2022)

³¹ Olivia Gesbert, Julie Gacon, « Vente d'armes : la France participe-t-elle à la guerre au Yémen ? », France Culture, 16 août 2018. <https://www.franceculture.fr/emissions/invite-des-matins-dete-1ere-partie/vente-darmes-la-france-participe-t-elle-a-la-guerre-au-yemen> (Consulté le 09 mars 2022)

³² Antoine Izambard, Vincent Lamigeon, « Les mauvais comptes de la France en Arabie saoudite », *Challenges*, 3 juillet 2017. https://www.challenges.fr/entreprise/defense/les-mauvais-comptes-de-la-france-en-arabie-saoudite_484209 (Consulté le 09 mars 2022)

³³ « Made in France », *Disclose*, 15 avril 2019. <https://made-in-france.disclose.ngo/fr/chapter/yemen-papers/> (Consulté le 15 mars 2022)

4.1. L'Arabie saoudite, accusée de violation du droit international humanitaire

Depuis mars 2015, l'Arabie saoudite intervient pour soutenir les troupes fidèles à l'ancien président Hadi et pour chasser les rebelles houthis qui dominent une grande partie du territoire yéménite depuis 2014. À cet égard, l'armée saoudienne est soumise aux règles du droit international humanitaire régissant la conduite des hostilités. Ces règles interdisent spécifiquement les attaques contre des civils ou des biens de caractère civil, du personnel médical ou humanitaire, des écoles ou des monuments historiques qui ne sont pas des objectifs militaires. De telles attaques, si elles sont menées délibérément, constituent des crimes de guerre³⁴.

Or, depuis le début des frappes saoudiennes, de multiples sources, dont le Comité international de la Croix-Rouge³⁵ et des ONG internationales comme Amnesty International et Médecins sans frontières³⁶ ont fait des allégations de telles violations. Un panel d'experts onusien a également confirmé cette position en affirmant « *disposer d'informations indiquant que la coalition [saoudienne] a mené des frappes aériennes ciblant des civils et des objets à caractère civil en violation du droit international humanitaire, tels que des camps pour déplacés internes, des manifestations civiles, ..des zones de résidence civile, des installations médicales, des écoles, des mosquées, des marchés, ...* »³⁷. Dans certains cas, ces attaques auraient été menées « *de manière généralisée et systématique* »³⁸.

4.2. La France, complice de ces violations ?

Le rapport au Parlement de 2017 montre une consolidation significative des ventes d'armes françaises, avec 14 milliards d'euros, qui fait de la France le deuxième plus grand exportateur d'armes dans le monde pour l'année 2016 et de l'Arabie saoudite son principal client³⁹.

Si ces chiffres ont de quoi réjouir les industriels de l'armement français, il n'en reste pas moins que les contrats d'armements entre la France et l'Arabie saoudite posent un problème au niveau juridique : l'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes (TCA) le 24 décembre 2014,

³⁴ Elvina Pothelet, « Contrat d'armement Donas : la France livrera l'Arabie Saoudite, en violation du droit ? », *Libération*, 14 mars 2016. https://www.liberation.fr/debats/2016/03/14/contrat-d-armement-donas-la-france-livrera-l-arabie-saoudite-en-violation-du-droit_1439527/ (Consulté le 15 mars 2022)

³⁵ *Communiqué de presse du 10 novembre 2015* « Yémen : les attaques contre les structures médicales doivent cesser », Comité international de la Croix-Rouge. <https://www.icrc.org/fr/document/yemen-les-attaques-contre-les-structures-medicales-doivent-cesser> (Consulté le 15 mars 2022)

³⁶ Joanne Liu, « Attaques contre des structures médicales au Yémen : MSF exige des réponses », Médecins sans frontières, 25 janvier 2016. <https://www.medecinssansfrontieres.ca/article/attaques-contre-des-structures-m%C3%A9dicales-au-y%C3%A9men-msf-exige-des-r%C3%A9ponses>, (Consulté le 15 mars 2022)

³⁷ Elvina Pothelet, « Contrat d'armement Donas : la France livrera l'Arabie Saoudite, en violation du droit ? », *Libération*, 14 mars 2016. https://www.liberation.fr/debats/2016/03/14/contrat-d-armement-donas-la-france-livrera-l-arabie-saoudite-en-violation-du-droit_1439527/ (Consulté le 15 mars 2022)

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Jean-Claude Alt, Benoît Muracciole, « Exportations d'armes : la France « oublie » les droits de l'homme », *Le Monde*, 14 août 2017. https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/08/14/exportations-d-armes-la-france-oublie-les-droits-de-l-homme_5172118_3232.html (Consulté le 16 mars 2022)

et les accusations de crimes de guerre portées contre Riyad au Yémen. Autoriser des exportations d'armes vers Riyad pourrait constituer une violation du droit international⁴⁰, notamment de l'article 6 (3) du TCA qui dispose que les ventes d'armes ne doivent pas « *servir à commettre un génocide, des crimes contre l'humanité, des violations graves des Conventions de Genève de 1949, des attaques dirigées contre des civils ou des biens de caractère civil et protégés comme tels, ou d'autres crimes de guerre tels que définis par des accords internationaux auxquels il est partie* »⁴¹.

En effet, l'adoption du TCA, en 2013, représente une avancée majeure dans la régulation du commerce conventionnel des armes, en obligeant les États à prendre en considération les répercussions humanitaires de leur vente d'armes. D'importants exportateurs ont ratifié le texte, tels que la France, le Royaume-Uni ou l'Allemagne. Le TCA ainsi que le droit européen – notamment dans l'article 2 critère (2) de la Position commune 2008/944/PESC du Conseil du 8 décembre 2008 définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires⁴² – interdisent strictement les ventes et la circulation d'armes à destination de pays dès lors qu'il existe un risque qu'elles serviraient à commettre une violation du droit international humanitaire et pourraient constituer des crimes de guerre⁴³. Or, en 2016, le magazine *Express* relève que Paris, non content de garder le silence sur les bombardements meurtriers de la coalition menée par l'Arabie Saoudite au Yémen, continue de lui vendre des armes. Alors que le royaume pétrolier est accusé de crime de guerre en raison des bombardements ciblant des civils, des hôpitaux et des écoles, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) réclament que la France respecte le TCA qu'elle a signé et ratifié⁴⁴. Par ailleurs, de nombreuses ONG ont continué de protester les années suivantes.

En mars 2018, les ONG Amnesty international et Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) font recours à un cabinet d'avocats "Ancile Avocats" afin de rendre un avis juridique relatif aux transferts d'armes de la France dans le cadre du conflit au Yémen, dont le rapport conclut à « *un risque juridiquement élevé que les transferts d'armes soient illicites au regard des engagements internationaux de la France, qu'il s'agisse des dispositions du Traité*

⁴⁰ Elvina Pothelet, « Contrat d'armement Donas : la France livrera l'Arabie Saoudite, en violation du droit ? », *Libération*, 14 mars 2016. https://www.liberation.fr/debats/2016/03/14/contrat-d-armement-donas-la-france-livrera-l-arabie-saoudite-en-violation-du-droit_1439527/ (Consulté le 16 mars 2022)

⁴¹ Traité sur le commerce des armes, Nations Unies, 2013. https://treaties.un.org/doc/Treaties/2013/04/20130410%2012-01%20PM/Ch_XXVI_08.pdf#page=47 (Consulté le 16 mars 2022)

⁴² Conseil de l'Union européenne, Position commune 2008/944/PESC, 8 décembre 2008. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32008E0944> (Consulté le 16 mars 2022)

⁴³ « Opacité sur les ventes d'armes françaises : on saisit la justice », Amnesty International, 23 septembre 2021. <https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/opacite-sur-les-ventes-d-armes-francaises> (Consulté le 16 mars 2022)

⁴⁴ Elvina Pothelet, « Contrat d'armement Donas : la France livrera l'Arabie Saoudite, en violation du droit ? », *Libération*, 14 mars 2016. https://www.liberation.fr/debats/2016/03/14/contrat-d-armement-donas-la-france-livrera-l-arabie-saoudite-en-violation-du-droit_1439527/ (Consulté le 16 mars 2022)

sur le commerce des armes comme de la Position commune [de l'Union européenne] », l'État pouvant se rendre « complice des crimes de guerre commis au Yémen »^{45 46 47}.

En outre, l'ONG Action sécurité éthique républicaines (Aser) a saisi la juridiction administrative (275) qui exigeait du gouvernement français la suspension des licences d'exportation d'armements vers les pays impliqués dans le conflit au Yémen comme l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis principalement. Cependant, son recours a été rejeté en juillet 2019 par le tribunal administratif de Paris⁴⁸.

En avril 2018, un rapport est publié par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), l'Observatoire des armements (OBSARM), la Ligue des droits de l'homme (LDH) et Sisters Arab Forum for Human Rights (SAF) qui aboutit à des résultats similaires, indiquant qu'« une quinzaine de références d'armes françaises pourraient être impliquées dans la guerre au Yémen »⁴⁹.

À cette même période également, plusieurs députés français, dont Sébastien Nadot, déposent une résolution demandant la création d'une commission d'enquête sur le respect des engagements internationaux de la France au regard des autorisations d'exportations d'armes, munitions, formations, services et assistance accordées ces trois dernières années aux belligérants du conflit au Yémen⁵⁰, mais la Présidente de la Commission des Affaires étrangères Marielle de Sarnez bloque l'initiative⁵¹ ; cependant une « mission parlementaire » est créée en novembre 2018⁵².

⁴⁵ Ancile Avocats, « Les transferts d'armes de la France dans le cadre du conflit au Yémen, à compter d'avril 2015 jusqu'à la période actuelle », 16 mars 2018. https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fb2bf59b9-cd8e-471f-a689-e8e84f151b17_etude+juridique_cabinet+ancile_transfert+d%27armes+de+la+france+dans+le+cadre+du+conflit+au+y%27C3%A9men.pdf (Consulté le 16 mars 2022)

⁴⁶ « Le Yémen, les ventes d'armes françaises et Amnesty », *Le Journal du dimanche*, 18 mars 2018. <https://www.lejdd.fr/International/Moyen-Orient/le-yemen-les-ventes-darmes-francaises-et-amnesty-3602531> (Consulté le 16 mars 2022)

⁴⁷ Hélène Legeay, « Les ventes d'armes à l'Arabie saoudite sont-elles légales ? », *La Croix*, 21 mars 2018. <https://www.la-croix.com/Journal/ventes-darmes-lArabie-saoudite-sont-elles-legales-2018-03-21-1100922490> (Consulté le 16 mars 2022)

⁴⁸ Sophie Louet (édité par Yves Clarisse), « Armes au Yémen: La justice française rejette le recours d'une ONG », Reuters, 9 juillet 2019. <https://www.reuters.com/article/topNews/idFRKCN1U41YW-OFRTF> (Consulté le 16 mars 2022)

⁴⁹ FIDH, OBSARM, LDH, SAF, « Ventes d'armes françaises : "indices de présence" au Yémen et nécessaire refonte des mécanismes de contrôle des exportations. », avril 2018. https://www.fidh.org/IMG/pdf/fidh_yemen_final_report.pdf (Consulté le 16 mars 2022)

⁵⁰ Députés français, « Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur le respect des engagements internationaux de la France au regard des autorisations d'exportations d'armes, munitions, formations, services et assistance accordées ces trois dernières années aux belligérants du conflit au Yémen », Assemblée nationale, 6 avril 2018. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b0856_proposition-resolution (Consulté le 16 mars 2022)

⁵¹ « Ventes d'armes à la coalition engagée au Yémen : nous avons le droit de savoir », Amnesty International, 13 juillet 2018. <https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/ventes-darmes-a-la-coalition-engagee-au-yemen> (Consulté le 16 mars 2022)

⁵² Thierry Mestayay, « Armement : le Parlement veut participer au contrôle des exportations », *Le Télégramme*, 18 juin 2020. <https://www.letelegramme.fr/france/armement-le-parlement-veut-participer-au-controle-des-exportations-18-06-2020-12568363.php> (Consulté le 16 mars 2022)

L'enquête « Disclose » prouvant l'usage d'armes françaises dans le conflit yéménite

Si toutes les actions entreprises par les ONG reposent sur des suppositions de l'implication des armes françaises au Yémen et qu'en janvier 2019, la ministre des Armées, Florence Parly affirme sur France Inter qu'elle n'a pas « *connaissance du fait que des armes [françaises] soient utilisées directement dans ce conflit* »⁵³, l'enquête intitulée « Made in France » réalisée et publiée par le média d'investigation *Disclose* en avril 2019 atteste que des documents classés « *confidentiel défense* » rédigés en 2018 par la direction du Renseignement militaire (DRM) prouve que des armes françaises sont utilisées au Yémen⁵⁴. En effet, l'enquête montre la présence, côté saoudien, de canons CAESAR d'une portée de 42 kilomètres, près de la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite en juin 2018.



L'un des 48 canons Caesar déployés par l'Arabie Saoudite à la frontière avec le Yémen et produits en France. (Photo Newscom. Sipa) 55

L'artillerie CAESAR a été utilisée à des fins défensives, mais aussi pour appuyer les troupes royalistes « *épaulées par les forces armées saoudiennes, dans leur progression en territoire yéménite* »⁵⁶. La DRM précise que 436 370 personnes peuvent être concernées par de possibles frappes d'artillerie. Or, l'enquête révèle qu'entre mars 2016 et décembre 2018, 52 tirs d'artillerie ont visé des périmètres exclusivement couverts par ces canons français, tuant 35

⁵³ Benoît Collombat, cellule investigation de Radio France et *Disclose*, « Révélations : voici la carte des armes françaises au Yémen, selon un rapport "confidentiel Défense" », France Inter, 15 avril 2019. <https://www.franceinter.fr/info/revelations-voici-la-carte-des-armes-francaises-au-yemen-selon-un-rapport-confidentiel-defense> (Consulté le 21 mars 2022)

⁵⁴ « Made in France », *Disclose*, 15 avril 2019. <https://made-in-france.disclose.ngo/fr/chapter/yemen-papers/> (Consulté le 21 mars 2022)

⁵⁵ Pierre Alonso, « Armes françaises au Yémen : le document missile », *Libération*, 15 avril 2019. https://www.liberation.fr/planete/2019/04/15/armes-francaises-au-yemen-le-document-missile_1721550/#:~:text=L'Arabie%20Saoudite%20a%20d%C3%A9ploy%C3%A9,leur%20progression%20en%20territoire%20y%C3%A9m%C3%A9nite%20BB. (Consulté le 21 mars 2022)

⁵⁶ « Made in France », *Disclose*, 15 avril 2019. <https://made-in-france.disclose.ngo/fr/chapter/yemen-papers/> (Consulté le 21 mars 2022)

civils⁵⁷. Par ailleurs, des chars français Leclerc achetés par les Émirats arabes unis ont participé aux offensives de la coalition au Yémen. Enfin, des navires de guerre saoudien (frégate *Al Makkah* 814 de type F 3000 S), émirati (corvette émiratie Classe Baynunah) et plusieurs hélicoptères de fabrication française participent au blocus du port d'Al-Hodeïda, à l'Est du Yémen aux mains des rebelles houthis pour empêcher l'entrée clandestine des armes venues d'Iran et imposer des inspections aux cargaisons à destination de ce port, le plus grand du Yémen⁵⁸.

MATÉRIELS MARITIMES			
Classe <i>al-Madinah</i>	FRA	Frégate	A participé au blocus naval ; a été mise hors de combat à la suite d'une attaque rebelle à l'aide d'une vedette explosive en janvier 2017
Classe <i>Makkah</i>	FRA	Frégate	Participe au blocus naval ; implication peu probable dans des missions d'appui aux opérations terrestres menées sur le littoral yéménite
Classe <i>Al-Siddiq</i>	USA	Patrouilleur lance-missiles	Participe régulièrement au blocus naval
MATÉRIELS MARITIMES			
Classe <i>Baynunah</i>	FRA	Corvette lance-missiles	Participe au blocus naval et à l'appui des opérations terrestres menées sur le littoral yéménite
Classe <i>Abu Dhabi</i>	ITA	Corvette lance-missiles	Observée sporadiquement en mer Rouge

Extraits du document "confidentiel Défense" qui indique la présence de navires de fabrication française au Yémen. /
Disclose

La négation du gouvernement français et la mise en lumière par cette enquête de *Disclose* de l'utilisation des armes françaises dans le conflit yéménite amène ce média d'investigation à évoquer un « mensonge d'État »⁵⁹.

4.3. La position de l'Union européenne

En octobre 2018, à la suite de l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi au Consulat saoudien à Istanbul en Turquie, le Parlement européen a appelé tous les gouvernements de l'Union européenne (UE) à aboutir à une position commune afin d'imposer un embargo sur la vente d'armes à l'Arabie saoudite⁶⁰.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Benoît Collombat, cellule investigation de Radio France et *Disclose*, « Révélations : voici la carte des armes françaises au Yémen, selon un rapport "confidentiel Défense" », France Inter, 15 avril 2019. <https://www.franceinter.fr/info/revelations-voici-la-carte-des-armes-francaises-au-yemen-selon-un-rapport-confidentiel-defense> (Consulté le 21 mars 2022)

⁵⁹ « Made in France », *Disclose*, 15 avril 2019. <https://made-in-france.disclose.ngo/fr/chapter/yemen-papers/> (Consulté le 21 mars 2022)

⁶⁰ Viktor Almqvist, *Communiqué de presse du 25 octobre 2018* « Les députés demandent de mettre un terme à la vente d'armes à l'Arabie saoudite », Parlement européen. <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20181018IPR16536/les-deputes-demandent-de-mettre-un-terme-a-la-vente-d-armes-a-l-arabie-saoudite> (Consulté le 22 mars 2022)

Une demande similaire a été formulée en début du mois d'octobre 2018 appelant tous les États membres de l'UE à s'abstenir de vendre des armes et tout autre équipement militaire à tout membre de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, au gouvernement yéménite et aux autres parties au conflit, où la coalition et les rebelles Houthis, soutenus par l'Iran, ont été accusés de bombarder des zones très peuplées, affirment les eurodéputés. Cette demande de boycott par le Parlement européen vise à atténuer la plus grande crise humanitaire au monde qui sévit dans le pays, selon les eurodéputés⁶¹.

Ce à quoi le président français Emmanuel Macron juge la décision « *démagogique* » et refuse tout embargo de la France à l'égard de la monarchie saoudienne en émettant l'idée que cette affaire n'a rien à voir avec les ventes d'armes⁶².

En 2020, le Parlement européen adopte une résolution interdisant la vente d'armes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis pour leur implication dans la guerre au Yémen et condamnant la mort du journaliste Jamal Khashoggi⁶³. L'année suivante, le Parlement européen réitère sa demande d'embargo⁶⁴.

4.4. La réaction de l'Organisation de la coopération islamique

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est une organisation intergouvernementale créée sur décision du sommet historique qui a eu lieu à Rabat, Royaume du Maroc, le 25 septembre 1969, à la suite de l'incendie criminel de la Mosquée al-Aqsa de Jérusalem en Palestine⁶⁵. Son siège se situe à Djeddah en Arabie saoudite et elle possède une délégation permanente auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU)⁶⁶. L'OCI est la deuxième plus grande organisation après l'ONU, regroupant 57 États membres éparpillés dans quatre continents : Asie, Afrique, Europe et Amérique du Sud⁶⁷.

⁶¹ Gediminas Vilkas, *Communiqué de presse du 4 octobre 2018 « Yémen: les députés condamnent les attaques contre des civils, dont des enfants »*, Parlement européen. <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20180926IPR14408/yemen-les-deputes-condamnent-les-attaques-contre-des-civils-dont-des-enfants> (Consulté le 22 mars 2022)

⁶² Jean-Baptiste Chastand, Marc Semo, « Ventes d'armes à l'Arabie saoudite : Macron se dissocie de Merkel », *Le Monde*, 27 octobre 2018. https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2018/10/27/ventes-d-armes-a-l-arabie-saoudite-macron-se-dissocie-de-merkel_5375467_3218.html (Consulté le 22 mars 2022)

⁶³ Meher Hajbi, « Le Parlement européen adopte une résolution interdisant les ventes d'armes à l'Arabie saoudite et aux EAU », Agence Anadolu, 17 septembre 2020. <https://www.aa.com.tr/fr/monde/le-parlement-europ%C3%A9en-adopte-une-r%C3%A9solution-interdisant-les-ventes-darmes-%C3%A0-larabie-saoudite-et-aux-eau/1976863> (Consulté le 22 mars 2022)

⁶⁴ Wejden Jlassi, « Le parlement européen appelle à l'interdiction des ventes d'armes à l'Arabie saoudite et aux EAU », Agence Anadolu, 11 février 2021. <https://www.aa.com.tr/fr/monde/le-parlement-europ%C3%A9en-appelle-%C3%A0-linterdiction-des-ventes-darmes-%C3%A0-larabie-saoudite-et-aux-eau-/2142134> (Consulté le 22 mars 2022)

⁶⁵ Histoire de l'Organisation de la Coopération Islamique. Disponible sur : https://www.oic-oci.org/page/?p_id=116&p_ref=26&lan=fr (Consulté le 23 mars 2022)

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

Elle est le porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la coopération dans différents domaines (économiques, sociaux, culturels et scientifiques), la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde⁶⁸.

Alors que la guerre au Yémen implique une coalition de pays arabes musulmans membres de l'OCI, l'Organisation a dû réagir face aux accusations de violations du droit international humanitaire qui sont portées sur les pays belligérants comme l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Le 27 septembre 2018, elle publie un rapport dans lequel elle rejette les allégations et les réclamations contenues dans le rapport du Panel d'experts de Nations unies sur le Yémen publié le 28 août 2018⁶⁹ et toutes ses conclusions, recommandations et ses annexes⁷⁰. Cette structure internationale ignore également les causes réelles du conflit, représenté par le coup d'État des milices Houthi soutenues par l'Iran contre le gouvernement légitime au Yémen et le rôle négatif de l'Iran et son intervention pour prolonger le conflit au Yémen⁷¹. Néanmoins, elle appelle la communauté internationale et les organes compétents de l'ONU à fournir un appui technique au Yémen dans le domaine des droits humains, conformément aux besoins identifiés par le gouvernement légitime du Yémen et à apporter le soutien nécessaire au comité national pour enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme au Yémen⁷².

5. La réponse de l'État français

À la suite de l'enquête « Disclose » révélant la présence et l'usage d'armes françaises au Yémen, le gouvernement du président de la République française a apporté des éléments de réponse. Celui-ci rappelle que les partenariats stratégiques de la France noués avec l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis sont anciens et visent à lutter contre le terrorisme et la préservation de la sécurité au Moyen-Orient. Des groupes terroristes tels qu'al-Qaïda et Daech présents dans la région le sont aussi au Yémen. Ainsi, cette situation représente une menace pour la sécurité française⁷³.

Le gouvernement fait savoir que la France accorde une grande importance au droit international humanitaire qu'elle fait « valoir auprès de [ses] partenaires émiriens et saoudiens, auxquels incombent la responsabilité de les respecter »⁷⁴. Par ailleurs, il rappelle qu'à sa connaissance, « les armes françaises dont disposent les membres de la coalition sont placées pour l'essentiel

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Le rapport du Panel d'experts des Nations Unies affirme « disposer d'informations indiquant que la coalition a mené des frappes aériennes ciblant des civils et des objets à caractère civil en violation du droit international humanitaire ».

⁷⁰ « Rapport de la réunion du groupe de contact sur le Yemen », Organisation de la Coopération Islamique, 27 septembre 2018. <https://www.oic-oci.org/docdown/?docID=3362&refID=1167> (Consulté le 23 mars 2022)

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre, *Réponse officielle du gouvernement*, 12 avril 2019. https://made-in-france.disclose.ngo/assets/images/article1/disclose_reponse_officielle_du_gouvernement.pdf (Consulté le 28 février 2022)

⁷⁴ *Ibid.*

en position défensive, à l'extérieur du territoire yéménite ou sur des emprises de la coalition, mais pas sur la ligne de front, et nous n'avons pas connaissance de victimes civiles résultant de leur utilisation sur le théâtre yéménite »⁷⁵.

De ce fait, les autorisations d'exportations d'armes françaises font l'objet d'une procédure interministérielle prenant en compte également les risques que cela peut peser sur les populations civiles. De ce fait, ces ventes d'armes françaises font l'objet de rapports annuels au Parlement et sont publics⁷⁶.

5.1. Une certaine opacité des rapports au Parlement ?

Pour certains députés, comme Jacques Maire de La République En Marche et Michèle Tabarot du parti Les Républicains, ces rapports restent insuffisants en termes de transparence, car ils n'indiquent ni les bénéficiaires, ni l'utilisation finale du matériel vendu. Ces députés souhaitent que le parlement se dote d'un « *véritable pouvoir de contrôle* » sur les exportations d'armes, avec la création d'une délégation parlementaire au contrôle des armements. Michèle Tabarot rappelle aussi que « *La France est le seul pays occidental à ne pas avoir de contrôle parlementaire sur les exportations d'armes* »⁷⁷.

Pour l'exécutif français, il s'agit d'un sujet sensible et ne souhaite pas que le Parlement obtienne un droit de regard sur les ventes d'armes françaises à l'étranger. Cela « *pourrait mener à une fragilisation du principe du secret de la défense nationale (...) ainsi que du secret des affaires et du secret lié aux relations diplomatiques avec [ses] partenaires stratégiques* »⁷⁸. Néanmoins, Matignon a commenté le rapport des deux députés préconisant « *un certain nombre d'évolutions qui méritent d'être étudiées avec attention dans le respect des prérogatives du gouvernement* » et qu'il « *travaillera avec le Parlement à ces sujets dans le cadre des principes constitutionnels de séparation des pouvoirs (...) et de la préservation des secrets protégés par la loi* »⁷⁹.

5.2. Des ventes d'armes à l'Arabie saoudite en baisse

Face aux critiques et débats au niveau national et européen sur les contrats passés sur les ventes d'armes françaises aux belligérants dans le conflit yéménite, la France se réoriente vers ses voisins européens⁸⁰.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Roman Brunet, « Exportations d'armes : le gouvernement opposé à un contrôle parlementaire ? », *France 24*, 9 décembre 2020. <https://www.france24.com/fr/france/20201209-exportations-d-armes-le-gouvernement-oppos%C3%A9-%C3%A0-un-contr%C3%B4le-parlementaire> (Consulté le 29 mars 2022)

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Pierre Alonso, « La France vend moins d'armes à l'Arabie Saoudite, mais continue d'en livrer », *Libération*, 2 juin 2020. <https://www.liberation.fr/planete/2020/06/02/la-france-vend-moins-d-armes-a-l-arabie-saoudite-mais-continue-d-en-livrer-1790081/> (Consulté le 30 mars 2022)

L'année 2019 était déjà un bon marqueur selon la ministre des Armées, Florence Parly, en introduction du rapport au Parlement de 2020 : « *les clients de l'Union européenne ont représenté 42% des prises de commandes auprès [des] industriels [français] (et près de 45% en comptant les autres pays européens, hors UE)* »⁸¹. Soit une augmentation de 50% par rapport à l'année 2018. Parmi les cinq principaux clients de la France en 2019, trois sont européens : la Belgique, la Hongrie et l'Espagne⁸². Néanmoins, c'est depuis 2020 que l'exécutif met l'accent sur les ventes aux Européens. Le vieux continent, pays hors-UE compris, est le premier acheteur en 2020, juste devant le Proche et Moyen-Orient. Cette dynamique s'est poursuivie en 2021 grâce aux Rafales vendus à la Croatie et la Grèce⁸³.

Dans un effort de transparence, le ministère des Armées donne le nombre de refus de licences d'exportation : 19 ont été refusées en 2020, 28 demandes n'ont pas abouti dans les délais impartis en raison d'informations manquantes, 4 200 ont été acceptées. Toutefois, l'essentiel des refus n'est pas quantifié, ajoute le Ministère, car il s'agit d'« *autocensure* » de la part des industriels qui ne formalisent pas leur demande⁸⁴.

Pour Aymeric Elluin, responsable de plaidoyer « Armes et peine de mort » à Amnesty International, cet effort témoigne d'« *une préoccupation de montrer que la France est un acteur respectueux et transparent* ». Cependant, il relève que les livraisons au Moyen-Orient se sont poursuivies : 521 véhicules tactiques, 34 blindés, 20 canons d'artillerie pour l'Arabie Saoudite⁸⁵.

6. Conclusion

Il est clair que les principaux clients de la France en matière d'équipements militaires proviennent de la région du Moyen-Orient, spécialement l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis qui se sont imposés sur le podium ces dix dernières années.

En effet, le marché saoudien représente 13,5% du total de ventes d'armes françaises depuis 2008, soit un peu plus d'un milliard d'euros par an⁸⁶. Il s'agit donc d'une part importante. Toutefois, cette part reste à relativiser. Le secteur de l'armement peut être à même de survivre sans ce marché, puisque la plus grande partie des armes fabriquées en France sert à fournir l'armée française. Les exportations, évoquées ici, n'en représentent qu'une fraction. Dans le total

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ Pierre Alonso, « Ventes d'armes : l'Arabie Saoudite devient le premier client de la France », *Libération*, 2 juin 2021. https://www.liberation.fr/international/ventes-darmes-larabie-saoudite-devient-le-premier-client-de-la-france-20210602_YBVOWV563ZE5VLM3GFBFPF52W4/ (Consulté le 30 mars 2022)

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Pierre Alonso, « La France vend moins d'armes à l'Arabie Saoudite, mais continue d'en livrer », *Libération*, 2 juin 2020. https://www.liberation.fr/planete/2020/06/02/la-france-vend-moins-d-armes-a-l-arabie-saoudite-mais-continue-d-en-livrer_1790081/ (Consulté le 30 mars 2022)

⁸⁶ Julien Guillot, Savinien de Rivet, « Que représentent les exportations d'armes françaises vers l'Arabie Saoudite ? », *Libération*, 24 octobre 2018. https://www.liberation.fr/planete/2018/10/24/que-representent-les-exportations-d-armes-francaises-vers-l-arabie-saoudite_1687439/ (Consulté le 30 mars 2022)

des exportations françaises, tout secteur confondu, les ventes d'armes à l'Arabie Saoudite représentent moins de 0,3%⁸⁷.

Cependant, même s'il semble que la France, au niveau strictement financier, pourrait se passer du marché saoudien, il est peu probable qu'elle le fasse au vu des bonnes relations entre les deux pays. En 2018, le président français Emmanuel Macron l'avait déjà démontré en refusant tout embargo au royaume saoudien à la suite de l'affaire Khashoggi⁸⁸. De plus, annuler des contrats d'armements peut coûter très cher à la France comme l'affaire des Mistral, où des porte-hélicoptères français devant être livrés en Russie, mais pour lesquels le contrat a été annulé en raison de l'invasion de la Crimée par l'armée russe en 2014⁸⁹.

Enfin, la France a pris une part active aux négociations menant à l'adoption du TCA et a démontré son engagement en faveur d'un meilleur contrôle du commerce conventionnel des armes en étant l'un des premiers pays à ratifier le traité⁹⁰. De ce fait, elle ne peut plaider l'ignorance sur l'utilisation de ses armes dans des conflits armés violant le droit international humanitaire tout en refusant à ce que le parlement ait un droit de regard sur ses ventes d'armes pour plus de transparence. Elle doit donc prendre en compte ces facteurs pour toute autorisation d'exportation d'armes futures⁹¹.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Jean-Baptiste Chastand, Marc Semo, « Ventes d'armes à l'Arabie saoudite : Macron se dissocie de Merkel », *Le Monde*, 27 octobre 2018. https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2018/10/27/ventes-d-armes-a-l-arabie-saoudite-macron-se-dissocie-de-merkel_5375467_3218.html (Consulté le 30 mars 2022)

⁸⁹ Julien Guillot, Savinien de Rivet, « Que représentent les exportations d'armes françaises vers l'Arabie Saoudite ? », *Libération*, 24 octobre 2018. https://www.liberation.fr/planete/2018/10/24/que-representent-les-exportations-d-armes-francaises-vers-l-arabie-saoudite_1687439/ (Consulté le 30 mars 2022)

⁹⁰ Elvina Pothelet, « Contrat d'armement Donas : la France livrera l'Arabie Saoudite, en violation du droit ? », *Libération*, 14 mars 2016. https://www.liberation.fr/debats/2016/03/14/contrat-d-armement-donas-la-france-livrera-l-arabie-saoudite-en-violation-du-droit_1439527/ (Consulté le 30 mars 2022)

⁹¹ *Ibid.*

7. Bibliographie

7.1. Documents officiels

Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre, *Réponse officielle du gouvernement*, 12 avril 2019. https://made-in-france.disclose.ngo/assets/images/article1/disclose_reponse_officielle_du_gouvernement.pdf (Consulté le 28 février 2022)

Conseil de l'Union européenne, Position commune 2008/944/PESC, 8 décembre 2008. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32008E0944> (Consulté le 16 mars 2022)

Députés français, « Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur le respect des engagements internationaux de la France au regard des autorisations d'exportations d'armes, munitions, formations, services et assistance accordées ces trois dernières années aux belligérants du conflit au Yémen », Assemblée nationale, 6 avril 2018. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b0856_proposition-resolution (Consulté le 16 mars 2022)

Gediminas Vilkas, *Communiqué de presse du 4 octobre 2018 « Yémen: les députés condamnent les attaques contre des civils, dont des enfants »*, Parlement européen. <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20180926IPR14408/yemen-les-deputes-condamnent-les-attaques-contre-des-civils-dont-des-enfants> (Consulté le 22 mars 2022)

Ministère des armées, « Rapport au Parlement 2018 sur les exportations d'armement de la France », 4 juillet 2018. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000683.pdf> (Consulté le 22 février 2022)

Ministère des armées, « Rapport au Parlement 2021 sur les exportations d'armement de la France », 2 juin 2021. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/280174.pdf> (Consulté le 28 février 2022)

« Rapport de la réunion du groupe de contact sur le Yémen », Organisation de la Coopération Islamique, 27 septembre 2018. <https://www.oic-oci.org/docdown/?docID=3362&refID=1167> (Consulté le 23 mars 2022)

Traité sur le commerce des armes, Nations Unies, 2013. https://treaties.un.org/doc/Treaties/2013/04/20130410%2012-01%20PM/Ch_XXVI_08.pdf#page=47 (Consulté le 16 mars 2022)

Viktor Almqvist, *Communiqué de presse du 25 octobre 2018 « Les députés demandent de mettre un terme à la vente d'armes à l'Arabie saoudite »*, Parlement européen. <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20181018IPR16536/les-deputes-demandent-de-mettre-un-terme-a-la-vente-d-armes-a-l-arabie-saoudite> (Consulté le 22 mars 2022)

7.2. Articles journalistiques

ATS, « Les exportations d'armes vers le Moyen-Orient progressent », *Le Temps*, 08 mars 2020. <https://www.letemps.ch/monde/exportations-darmes-vers-moyenorient-progressent> (Consulté le 07 mars 2022)

Antoine Izambard, Vincent Lamigeon, « Les mauvais comptes de la France en Arabie saoudite », *Challenges*, 3 juillet 2017. https://www.challenges.fr/entreprise/defense/les-mauvais-comptes-de-la-france-en-arabie-saoudite_484209 (Consulté le 08 mars 2022)

Ancile Avocats, « Les transferts d'armes de la France dans le cadre du conflit au Yémen, à compter d'avril 2015 jusqu'à la période actuelle », 16 mars 2018. https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fb2bf59b9-cd8e-471f-a689-e8e84f151b17_etude+juridique_cabinet+ancile_transfert+d%27armes+de+la+france+dans+le+cadre+du+conflit+au+y%C3%A9men.pdf (Consulté le 16 mars 2022)

Benoît Collombat, cellule investigation de Radio France et *Disclose*, « Révélations : voici la carte des armes françaises au Yémen, selon un rapport "confidentiel Défense" », France Inter, 15 avril 2019. <https://www.franceinter.fr/info/revelations-voici-la-carte-des-armes-francaises-au-yemen-selon-un-rapport-confidentiel-defense> (Consulté le 21 mars 2022)

Communiqué de presse du 10 novembre 2015 « Yémen : les attaques contre les structures médicales doivent cesser », Comité international de la Croix-Rouge. <https://www.icrc.org/fr/document/yemen-les-attaques-contre-les-structures-medicales-doivent-cesser> (Consulté le 15 mars 2022)

Elvina Pothelet, « Contrat d'armement Donas : la France livrera l'Arabie Saoudite, en violation du droit ? », *Libération*, 14 mars 2016. https://www.liberation.fr/debats/2016/03/14/contrat-d-armement-donas-la-france-livrera-l-arabie-saoudite-en-violation-du-droit_1439527/ (Consulté le 15 mars 2022)

FIDH, OBSARM, LDH, SAF, « Ventes d'armes françaises : "indices de présence" au Yémen et nécessaire refonte des mécanismes de contrôle des exportations. », avril 2018. https://www.fidh.org/IMG/pdf/fidh_yemen_final_report.pdf (Consulté le 16 mars 2022)

France 24, « L'Arabie saoudite forme une coalition islamique anti-terroriste de 34 pays », *France 24*, 15 décembre 2015. <https://www.france24.com/fr/20151215-riyad-arabie-saoudite-coalition-anti-terroriste-34-pays-ei-iran-irak-etat-islamique> (Consulté le 07 mars 2022)

Guillaume Daudin, Daphné Benoît, « L'Arabie saoudite "pas un grand client de la France" ? C'est le deuxième en matière d'armement », *AFP*, 12 octobre 2018. <https://factuel.afp.com/larabie-saoudite-pas-un-grand-client-de-la-france-cest-le-deuxieme-en-matiere-darmement> (Consulté le 23 février 2022)

Hélène Legeay, « Les ventes d'armes à l'Arabie saoudite sont-elles légales ? », *La Croix*, 21 mars 2018. <https://www.la-croix.com/Journal/ventes-darmes-lArabie-saoudite-sont-elles-legales-2018-03-21-1100922490> (Consulté le 16 mars 2022)

Jean-Baptiste Chastand, Marc Semo, « Ventes d'armes à l'Arabie saoudite : Macron se dissocie de Merkel », *Le Monde*, 27 octobre 2018. https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2018/10/27/ventes-d-armes-a-l-arabie-saoudite-macron-se-dissocie-de-merkel_5375467_3218.html (Consulté le 22 mars 2022)

Jean-Claude Alt, Benoît Muracciole, « Exportations d'armes : la France « oublie » les droits de l'homme », *Le Monde*, 14 août 2017. https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/08/14/exportations-d-armes-la-france-oublie-les-droits-de-l-homme_5172118_3232.html (Consulté le 16 mars 2022)

Joanne Liu, « Attaques contre des structures médicales au Yémen : MSF exige des réponses », *Médecins sans frontières*, 25 janvier 2016. <https://www.medecinssansfrontieres.ca/article/attaques-contre-des-structures-m%C3%A9dicales-au-y%C3%A9men-msf-exige-des-r%C3%A9ponses>, (Consulté le 15 mars 2022)

Josselin Droff, Julien Malizard, « En graphiques : les exportations d'armes françaises », *The Conversation*, 5 janvier 2022. <https://theconversation.com/en-graphiques-les-exportations-darmes-francaises-173864> (Consulté le 15 février 2022)

Julien Guillot, Savinien de Rivet, « Que représentent les exportations d'armes françaises vers l'Arabie Saoudite ? », *Libération*, 24 octobre 2018. https://www.liberation.fr/planete/2018/10/24/que-representent-les-exportations-d-armes-francaises-vers-l-arabie-saoudite_1687439/ (Consulté le 28 février 2022)

« Le Yémen, les ventes d'armes françaises et Amnesty », *Le Journal du dimanche*, 18 mars 2018. <https://www.lejdd.fr/International/Moyen-Orient/le-yemen-les-ventes-darmes-francaises-et-amnesty-3602531> (Consulté le 16 mars 2022)

« Made in France », *Disclose*, 15 avril 2019. <https://made-in-france.disclose.ngo/fr/chapter/yemen-papers/> (Consulté le 21 mars 2022)

Meher Hajbi, « Le Parlement européen adopte une résolution interdisant les ventes d'armes à l'Arabie saoudite et aux EAU », Agence Anadolu, 17 septembre 2020. <https://www.aa.com.tr/fr/monde/le-parlement-europ%C3%A9en-adopte-une-r%C3%A9solution-interdisant-les-ventes-darmes-%C3%A0-larabie-saoudite-et-aux-eau/1976863> (Consulté le 22 mars 2022)

Olivia Gesbert, Julie Gacon, « Vente d'armes : la France participe-t-elle à la guerre au Yémen ? », France Culture, 16 août 2018. <https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins-dete-1ere-partie/vente-darmes-la-france-participe-t-elle-a-la-guerre-au-yemen> (Consulté le 09 mars 2022)

« Opacité sur les ventes d'armes françaises : on saisit la justice », Amnesty International, 23 septembre 2021. <https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/opacite-sur-les-ventes-d-armes-francaises> (Consulté le 16 mars 2022)

Pierre Alonso, « Armes françaises au Yémen : le document missile », *Libération*, 15 avril 2019. https://www.liberation.fr/planete/2019/04/15/armes-francaises-au-yemen-le-document-missile_1721550/#:~:text=L'Arabie%20Saoudite%20a%20d%C3%A9ploy%C3%A9.leur%20progression%20en%20territoire%20y%C3%A9m%C3%A9nite%C2%BB. (Consulté le 21 mars 2022)

Pierre Alonso, « La France vend moins d'armes à l'Arabie Saoudite, mais continue d'en livrer », *Libération*, 2 juin 2020. https://www.liberation.fr/planete/2020/06/02/la-france-vend-moins-d-armes-a-l-arabie-saoudite-mais-continue-d-en-livrer_1790081/ (Consulté le 30 mars 2022)

Pierre Alonso, « Ventes d'armes : l'Arabie Saoudite devient le premier client de la France », *Libération*, 2 juin 2021. https://www.liberation.fr/international/ventes-darmes-larabie-saoudite-devient-le-premier-client-de-la-france-20210602_YBVOWV563ZE5VLM3GFBFPPF52W4/ (Consulté le 30 mars 2022)

Roman Brunet, « Exportations d'armes : le gouvernement opposé à un contrôle parlementaire ? », *France 24*, 9 décembre 2020. <https://www.france24.com/fr/france/20201209-exportations-d-armes-le-gouvernement-oppos%C3%A9-%C3%A0-un-contr%C3%B4le-parlementaire> (Consulté le 29 mars 2022)

Sébastien Compagnon, « Qui fait quoi dans la coalition internationale contre Daech ? », *Le Parisien*, 20 juillet 2016. <https://www.leparisien.fr/international/qui-fait-quoi-dans-la-coalition-internationale-contre-daech-20-07-2016-5982103.php> (Consulté le 07 mars 2022)

Sophie Louet (édité par Yves Clarisse), « Armes au Yémen: La justice française rejette le recours d'une ONG », Reuters, 9 juillet 2019. <https://www.reuters.com/article/topNews/idFRKCN1U41YW-OFRTF> (Consulté le 16 mars 2022)

Thierry Mestayer, « Armement : le Parlement veut participer au contrôle des exportations », *Le Télégramme*, 18 juin 2020. <https://www.letelegramme.fr/france/armement-le-parlement-veut-participer-au-contrôle-des-exportations-18-06-2020-12568363.php> (Consulté le 16 mars 2022)

« Ventes d'armes à la coalition engagée au Yémen : nous avons le droit de savoir », Amnesty International, 13 juillet 2018. <https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/ventes-darmes-a-la-coalition-engagee-au-yemen> (Consulté le 16 mars 2022)

Wejden Jlassi, « Le parlement européen appelle à l'interdiction des ventes d'armes à l'Arabie saoudite et aux EAU », Agence Anadolu, 11 février 2021. <https://www.aa.com.tr/fr/monde/le-parlement-europ%C3%A9en-appelle-%C3%A0-linterdiction-des-ventes-darmes-%C3%A0-larabie-saoudite-et-aux-eau-/2142134> (Consulté le 22 mars 2022)

7.3. Médiagraphie

Histoire de l'Organisation de la Coopération Islamique. Disponible sur : https://www.oic-oci.org/page/?p_id=116&p_ref=26&lan=fr (Consulté le 23 mars 2022)

« Trois minutes pour tout comprendre sur la guerre au Yémen », *YouTube*, 7 décembre 2018. https://www.youtube.com/watch?v=ayvbmjYrdDg&ab_channel=LeTemps (Consulté le 07 mars 2022)

Rapport rédigé par Talal Hamdi

Les propos exprimés dans la présente publication n'engagent que la
responsabilité de l'auteur



PARIS ADVANCED RESEARCH CENTER